

**Base Nautique
Colmar-Houssen
BON DE RETRAIT**

A l'occasion de la saison estivale 2026, Colmar Agglomération et la commune de Porte du Ried offrent à chaque habitant, deux entrées gratuites pour la Base Nautique de Colmar-Houssen.

Chaque foyer est invité à **compléter le présent document original et à se présenter en mairie, muni d'un justificatif de domicile.**

Adresse du foyer : _____

Téléphone : _____

Nom	Prénom	Date de naissance
X 2 billets	TOTAL billets	

- Bon de retrait unique et original. Aucun bon supplémentaire ne sera délivré en Mairie.
- Bon de retrait pour deux billets individuels par personne d'un même foyer. Une même personne ne peut figurer sur plusieurs bons.
- Les enfants de moins de 6 ans bénéficient déjà d'un accès gratuit à la base nautique. Il n'est pas nécessaire de leurs procurer de billets.
- Les billets réservés aux habitants de Porte du Ried ne sont ni cessibles, ni échangeables. Ils seront utilisables **uniquement pour la saison 2026.**
- La Mairie de Holtzwihr est ouverte au public le lundi et vendredi de 9h à 12h et le mardi et jeudi de 13h30 à 17h.
- La Mairie de Riedwihr est ouverte au public le jeudi de 16h30 à 18h.

